

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 20

Artikel: Le rebouteur de Sa Majesté : [suite]
Autor: Loudier, Sophronyme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

VI.

Antoine Fleurot, suivi par Barthélémy Laffémas, se dirigea vers la porte; tous deux s'inclinèrent et sortirent.

— Eh bien! madame, dit Henri de Navarre à Marie de Médicis, que pensez-vous de ce brave homme?

— Je vous dirai ma pensée après la guérison, répondit la reine.

— Ce paysan semble ne douter de rien, ajouta Sully; on dirait vraiment, tant son aisance est grande, qu'il a vécu toute sa vie à la cour.

— Traitez-le bien, repartit le roi, et donnez les ordres nécessaires pour que la table qu'il demande soit ici à neuf heures.

— Votre rebouteur, sire, sera traité comme un ambassadeur; quant à la table, je me demande ce qu'il veut en faire?

— Sa première ordonnance est au moins étrange, repartit Sully en souriant; vos médecins choisissent de préférence des émollients, et lui, réclame un corps dur, une table en bois; j'y perds mon latin.

— Vous le retrouverez demain, mon cher Sully, dit le roi; puisque je dois me retrouver frais et dispos, je vous aiderai de grand cœur à le chercher.

— Bonne nuit, sire.

— Adieu, ma chère Marie; adieu Sully.

La reine et le surintendant quittèrent l'appartement.

Le lendemain, dès neuf heures du matin, la cour tout entière était sur pied.

Après avoir diné au Louvre, en tête-à-tête avec Barthélémy Laffémas, Antoine Fleurot avait été conduit à sa chambre avec un cérémonial auquel le modeste rebouteur des Vosges était loin d'être accoutumé.

Fatigué par trois longues journées de voyage, il s'endormit profondément et ne s'éveilla, le lendemain, qu'au jour naissant, c'est-à-dire vers huit heures.

Laffémas ayant promis de venir le retrouver à neuf heures, et lui-même n'ayant rien à faire pendant les soixante minutes qui le séparaient de cet intervalle, le rebouteur se prit à réfléchir, et revit passer devant lui les derniers jours qui venaient de marquer son existence.

Trois ans auparavant, appelé à Remiremont près d'un voyageur souffrant d'une entorse, il l'avait guéri. Ce voyageur avait nom Barthélémy Laffémas. Ce dernier, qu'il n'avait pas revu depuis lors, mais qui avait gardé bonne mémoire de son guérisseur, n'avait cru mieux faire, comme nous l'avons vu, que de l'indiquer au roi. Au moment où, revenant d'Epinal, il rentrait dans sa cour du Val d'Ajol, il avait trouvé le carrosse royal à sa porte et Laffémas l'attendant avec impatience.

Une heure après, tous deux se mettaient en route pour Paris.

Mis au courant, pendant le voyage, de la délicate mission qu'il avait à remplir, Antoine Fleurot n'en parut nullement effrayé: Henri IV était un homme de chair et d'os comme n'importe lequel de ses sujets, et l'habileté du rebouteur à remettre les membres détériorés par un accident, était passée en proverbe à plus de vingt lieues à la ronde. Fleurot n'avait donc aucun souci quant au succès de sa royale cure. C'étaient des ennemis de plus qu'il allait se créer dans les médecins de la cour et dans ceux de Paris, qui auraient vent de sa venue; mais il en comptait tant déjà à son actif, que cent de plus ou de moins ne tiraient pas à conséquence.

En revanche, la faveur du roi de France était chose précieuse; avec elle, c'était bien des ennuis en moins; qui oserait désormais lui susciter des querelles et le menacer pour exercice illégal de la médecine, quand il

dirait: « J'ai guéri Henri IV? » — Personne. — C'était donc avec plaisir qu'Antoine Fleurot s'était mis en route.

Neuf heures venaient de sonner lorsque Barthélémy Laffémas entra dans sa chambre.

— Comment avez-vous dormi, Antoine? demanda-t-il au rebouteur.

— Parfaitement.

— Vous sentez-vous en train de faire des merveilles, ce matin?

— Je me reconnaissais capable de remettre les bras et les jambes de toute la cour de France, si ceux qui la composent les avaient cassés.

— La table, demandée par vous, intrigue fortement les médecins du roi ou pour mieux dire tout le personnel du palais.

Antoine Fleurot haussa les épaules.

— Qu'en voulez-vous faire? demanda le négociant.

— C'est encore mon secret; je vous le dirai l'opération terminée, si le roi m'y autorise.

— La reine, le duc de Sully, beaucoup de gentilshommes et les inévitables médecins de Sa Majesté, demandent à assister à votre consultation.

— Je resterai seul avec le roi.

— La reine n'y consentira pas.

— Alors je prendrai aussitôt le chemin des Vosges.

Un officier de service frappa à la porte.

— Entrez, répondit Laffémas.

— Sa Majesté vous attend, dit-il au rebouteur.

— Je vous suis, ajouta Fleurot; un instant après, il était introduit dans la chambre du roi; Barthélémy Laffémas l'attendit dans l'appartement où il se trouvait au moment de son départ.

La chambre de Henri de Navarre était littéralement pleine de curieux. La reine, un peu surexposée, se tenait près du lit; Sully tournait le dos à la cheminée; les officiers du palais et les médecins entouraient la table.

Le rebouteur regarda tout ce monde en fronçant le sourcil.

— Je suis à ta disposition, mon ami, lui dit le roi.

— Je demanderai à Votre Majesté de faire retirer sa cour, répondit Antoine Fleurot, je commencerai lorsque nous serons seuls.

— Comment! s'écria la reine, il faut sortir d'ici, de cette chambre? Je n'en ferai rien; mon devoir est de veiller sur le roi. S'il n'y a rien de diabolique dans vos manœuvres, vous ne devez pas craindre d'exercer en public?

— Je prie madame la reine de me pardonner mon insistance, reprit respectueusement Antoine Fleurot; mais il faut que je sois en tête-à-tête avec le roi.

(A suivre.)

Que mangeons-nous et que buvons-nous?... Telle est la question qu'il faut se poser aujourd'hui, en présence des falsifications de jour en jour plus nombreuses dans la préparation des produits alimentaires. Les lignes suivantes que nous empruntons à une publication spéciale due à la plume d'hommes compétents, nous font frissonner:

« Plus un produit a de valeur, plus il a de mauvaises chances d'être falsifié, altéré, contrefait. Les truffes ne pouvaient donc échapper à la contrefaçon. Tant pis pour les gourmets, mais il faut bien leur dire que maintes volailles que l'on vend comme truffées ne contiennent que des pommes de terre gelées, teintes en noir et aromatisées de quelques gouttes de phénol.

« Ces pommes de terre sont placées dans certains